



CATÉGORIE CANDIDATS AUTOCHTONES DU QUÉBEC

Aperçu

La Faculté de médecine et des sciences de la santé est heureuse de recevoir les demandes d'admission de personnes de Premières Nations, Inuits et Métis. Nous vous encourageons à vous identifier dans votre demande et à nous contacter si vous avez des questions au sujet de nos programmes ou processus. Un cheminement particulier existe pour les Premières Nations et les Inuits qui sont des résidents du Québec. Les candidats des Premières Nations, Inuits et Métis peuvent aussi soumettre une demande d'admission pour la RRPCP (Catégorie régions rurales et petits centres de population) s'ils ont fait leurs études secondaires dans une école publique d'une région rurale ou d'une petite ville du Québec.

Critères d'admissibilité :

Être membre des Premières Nations ou Inuit, inscrit au sens de la Loi sur les Indiens (LRC, c I-5) ou au registre des bénéficiaires Inuits. La validité du statut Première Nation ou Inuit doit être confirmée par la coordonnatrice du programme PFMPNIQ, Louise Tanguay, au louise.tanguay@cssspnql.com, ou 418-842-1540, poste 2206. Dans tous les cas, une copie de votre carte de statut devra être acheminée à l'attention de Madame Louise Tanguay par la poste ou remise en mains propres au CSSSPNQL de Wendake :

CSSSPNQL

250, place Chef Michel Laveau, local 102
Wendake (Québec) G0A 4V0

Choisir de déclarer votre statut :

Un candidat détenant le statut de Première Nation ou d'Inuit peut choisir de déclarer ou non son statut. Le fait de déclarer n'aura en aucun cas un impact négatif sur votre candidature. L'université est sensible au fait que l'identité est un concept complexe, et que les liens entre une personne et une communauté peuvent occuper plus ou moins de place dans l'identité d'un individu. Si vous vous considérez comme membre des Premières Nations, Inuit, ou Métis, nous espérons que vous l'indiquerez sur votre demande.

Si vous choisissez de déclarer et de confirmer votre statut de membre des Premières Nations ou d'Inuit du Québec, vous serez considéré à la fois dans le contingent régulier québécois (évaluation de la candidature selon le processus de sélection de ce contingent régulier) et à la fois dans le contingent réservé aux Autochtones (voir processus de sélection ci-dessous). Donc, lorsqu'un candidat présente une performance académique suffisante pour être considéré à l'intérieur du contingent régulier québécois, sa candidature chemine selon le processus d'admission propre à chacun de ces deux contingents.

Les candidats qui ne déclarent pas leur statut seront évalués avec la cohorte des résidents du Québec universitaires pour MDCM, ou cégépiens pour l'année préparatoire en médecine (Med-P).

Compétence en français

À partir de l'automne 2023, la compétence en français est une exigence préalable à l'admission pour les étudiants qui commenceront le programme MDCM. Le niveau minimum exigé en français est de niveau **B2 (intermédiaire)** pour le Campus Montréal et de niveau **C1 (avancé)** pour le Campus Outaouais, où la langue d'enseignement est le français.

Exemptions:

- Les candidats qui ont fait leurs études secondaires **ET** collégiales (cégep) au **Québec** (en anglais ou en français) ne seront pas tenus de soumettre des tests ou certificats pour une preuve de compétence en français. Les relevés de notes non officiels ou le diplôme des études secondaires devront être téléchargés. Le bureau des admissions reçoit les relevés de notes pour les études du DEC directement du Ministère de l'Éducation.
- Les candidats qui auront complété **au moins 1 an** dans une école secondaire ou postsecondaire dans un établissement d'enseignement de langue **française**.
- Les candidats qui auront fait le test **CASPer en français** (dont le résultat est utilisé pour l'admission en médecine).

Catégories d'admission pour les groupes sous-représentés en médecine

Les personnes qui postulent dans les catégories Régions rurales et petits centres de population, Candidats autochtones ou Candidats noirs sont invitées à contacter le Bureau des admissions aux études médicales de premier cycle à admissions.med@mcgill.ca pour connaître les mesures d'adaptation ou le soutien offerts pour répondre aux exigences liées aux compétences linguistiques.

Critères d'excellence académique et non académique :

- Moyenne pondérée minimale de 3,2 ([niveau universitaire](#)) **ou** cote R minimale de 28 ([niveau collégial](#)) **et** satisfaire aux autres critères généraux pour admission

Processus de sélection:

La sélection finale s'effectue en fonction des résultats que vous avez obtenus aux 2 étapes de sélection selon la pondération suivante :

- Entrevue individuelle
- Résultats aux MEM

Les responsables du PFMPNIQ et le comité interfacultaire d'admission en médecine au Québec valident la liste des candidats qui sont invités aux différentes étapes, ainsi que la liste de sélection finale.

Choix de Campus

La demande d'admission n'est pas pour un campus particulier, mais pour l'année préparatoire en médecine (Med-P) ou le programme MDCM, selon votre scolarité.

Les candidats invités en entrevue pour l'année préparatoire en médecine Med-P ou pour le programme MDCM doivent soumettre leur préférence de campus après les MEM. **Les candidats sélectionnés recevront une offre d'admission qui est valide seulement pour le campus spécifié dans la lettre d'offre.**

Le candidat sélectionne un seul choix parmi les 4 options ci-dessous:

- au *Campus Outaouais* seulement
- au *Campus Montréal* seulement
- à l'un ou l'autre des deux campus, avec préférence pour *Montréal*
- à l'un ou l'autre des deux campus, avec préférence pour *Outaouais*

Dates importantes

Les dates suivantes sont pour l'admission d'automne 2023 et peuvent être modifiées sans préavis:

MDCM

- Date limite de dépôt de demande d'admission: **1^{er} novembre 2022**
- Date limite de soumission pour les documents à l'appui: **1^{er} novembre 2022**

MED-P

- Date limite de dépôt de demande d'admission: **1^{er} mars 2023**
- Date limite de soumission pour les documents à l'appui: **1^{er} mars 2023**

MDCM & MED-P

- Date visée pour l'envoi des invitations aux entrevues: **17 mars 2023**
- Date d'entrevues: **21 avril 2023**

PROCESSUS DE SÉLECTION : ANNÉE PRÉPARATOIRE MED-P et MDCM

A : Évaluation préliminaire : Processus de sélection aux entrevues

<https://www.mcgill.ca/medadmissions/fr/pourquoi/processus-selection>

Première étape ► L'évaluation du dossier académique et des critères non académiques

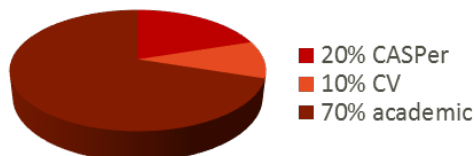
Sur la base de [l'évaluation académique](#) ou l'examen CASPer, environ 4 à 6 fois le nombre de candidats auront leurs CV évalués avant de passer en entrevue ; par exemple, si nous avons l'intention d'interviewer 50 personnes dans une certaine cohorte, les documents d'appui des 200 à 300 meilleurs dossiers sont évalués.

La compétence en français de niveau **B2 (intermédiaire)** pour le Campus Montréal et de niveau **C1 (avancé)** pour le Campus Outaouais. (Voir première page pour les exemptions)

Les critères non académiques sont évalués à travers l'examen CASPer (20%) et le CV (document d'appui) (10%). Veuillez visiter la page CASPer pour plus amples informations à propos de l'examen CASPer.

Deuxième étape ► Déterminer la liste de sélection

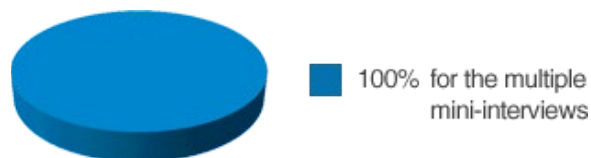
Dans le but de déterminer quels candidats seront convoqués aux entrevues, voici comment nous déterminons les résultats :



Évaluations par mini-entrevues multiples

Les candidats sélectionnés seront invités par la Faculté de médecine et des sciences de la santé à des entrevues sur place. Les entrevues sont uniquement sur invitation et un courriel sera envoyé aux candidats sélectionnés avant la date limite publiée pour la catégorie de candidats en question. Les candidats ne peuvent pas être admis sans entrevue. L'entrevue est une façon importante pour le Comité des admissions de déterminer les aptitudes non académiques des candidats.

B: Évaluation secondaire pour les candidats qui réussissent l'étape de présélection:



Pour soumettre une demande d'admission : <https://www.mcgill.ca/applying/fr>

1. Remplissez le formulaire de demande d'admission et payez les frais liés à la demande
2. Transmettre les documents à l'appui de votre demande

Téléchargement de vos documents (via Minerva)

Utilisez votre numéro d'identification de McGill (ID) pour accéder à votre compte Minerva et pour avoir accès au document requis qui sont indiqués sur votre liste de contrôle.

Veuillez-vous assurer d'identifier tous vos documents de soutien de votre demande d'admission avec votre numéro d'identification de McGill (ID).

Voir <https://www.mcgill.ca/medadmissions/fr/postuler/exigences/elements> pour la liste complète des documents acceptés.

Pour les candidats à l'année préparatoire Med-P :

- Relevés de notes ► reçus automatiquement du ministère de l'éducation en utilisant le code permanent fourni dans l'application.
- CV (CVMD) et liste des vérificateurs (VERL) ► Version PDF téléchargée via Minerva (utiliser le modèle fourni).
- Preuve de citoyenneté/résidence ► reçue automatiquement du ministère de l'Éducation en utilisant le code permanent fourni dans la demande.

Résultats du test CASPer

Tous les candidats qui font une demande doivent compléter le test (CASPer) des sciences de la santé professionnelles canadiennes avant la date limite de candidature. Le test est de CASPer est requis afin de maintenir l'admissibilité à l'admission. Les candidats doivent s'inscrire sur votrealtus.com, faire valider leur identification et réserver une heure de test correspondant à leur choix de programme(s) et de cycle de candidature.

Pour plus d'informations, veuillez consulter :

<https://www.mcgill.ca/medadmissions/fr/postuler/exigences/elements/casper-test-devaluation-des-competences-transversales>

Préalables en sciences pour les candidats MDCM

À partir du cycle d'admission 2021, la note pour chaque cours préalable doit être égale ou supérieure à la note minimum pour recevoir le crédit par équivalence ou une exemption universitaire à McGill. Les notes « Succès », « Satisfaisant », « Crédit », etc. seront acceptées pour les cours suivis à l'hiver 2020 seulement. Les candidats qui ont obtenu leur baccalauréat à l'extérieur du Canada et qui sont tenus de soumettre un score MCAT peuvent consulter le score minimum pour un dossier compétitif [ici](#).

Si les cours préalables en sciences ont été suivis au baccalauréat, les notes contribueront à la moyenne cumulative du diplôme, mais une moyenne calculée uniquement à partir des notes des préalables en sciences (niveau collégial et/ou universitaire) ne sera pas prise en compte dans le processus de sélection. La dernière étape de sélection pour le programme MDCM sera basée sur l'entrevue, ce qui est la même formule utilisée pour la sélection à notre programme de médecine préparatoire.

Accommodements pour la session d'hiver 2020 visant les candidats MDCM et Med-P

1. Les notes des cours suivis à l'hiver 2020 ne seront pas incluses dans l'évaluation académique (moyenne cumulative universitaire, cote R).
2. Les crédits pour les cours complétés avec succès à l'hiver 2020 contribueront au total de crédits pour le diplôme, selon les indications sur le relevé de notes de l'établissement d'enseignement.
3. Les crédits pour les cours à l'hiver 2020 ne seront pas pris en compte pour la validation d'études à temps plein aux fins de l'admissibilité.

4. Les cours préalables en sciences avec les notes de « Succès », « Satisfaisant », « Crédit », etc. suivis à l'hiver 2020 seront acceptés.